

(82) 5

**INSCRIPTION DE LA CESSION TOTALE DU PERMIS DE RECHERCHES N° 5008**

Conformément aux prescrits de l'article 380, alinéa 1<sup>er</sup> du Règlement Minier ;

Considérant le contrat de cession du Permis de Recherches n° 5008 signé entre Monsieur MISUNU BONANA et la société IRON MOUNTAIN ENTREPRISES Ltd , en date du 11 avril 2006, ainsi que les avis cadastral et technique émis respectivement en date du 26 mai 2006 et du 5 juin 2006;

Le Certificat de Recherches n° CAMI/CR/2233/2006 établissant le Permis de Recherches n°5008 est cédé à la société IRON MOUNTAIN ENTREPRISES Ltd ayant son siège social au 7<sup>eme</sup> Etage de l'Immeuble UBC, sis avenue des aviateurs, Commune de la Gombe, à KINSHASA.

*Mix*  
Fait à Kinshasa, le 06 JUN 2006



**Jean-Félix MUPANDE**

*[Signature]*  
Directeur Général